

## Election de l'Assemblée des délégué.es de la CPEG pour la période 2022-2025 -----

### Votez et faites voter les listes du CARTEL

Les délégué.es du Cartel bénéficient de l'expertise, de la formation et du soutien des organisations professionnelles et des syndicats (SIT et SSP) membres du Cartel.

En choisissant **les listes Cartel** :

**Groupe A** : [liste no 2 Cartel Enseignement \(lien\)](#)

**Groupe B** : [liste no 3 Cartel Administration Social \(lien\)](#)

**Groupe C** : [liste no 2 Cartel Santé \(lien\)](#)

vous aurez l'assurance d'un bon suivi et d'un retour d'information de la part de la faitière des organisations représentatives du personnel de l'Etat et du secteur subventionné.

Avec ses délégué.es et ses membres du comité de la CPEG, le Cartel s'engage à :

- Combattre tout projet de modification du financement ou d'abaissement des prestations de la CPEG en défaveur du personnel ;

- Défendre les principes d'une retraite décente, égalitaire entre femmes et hommes, solidaire à l'égard des bas salaires et des professions pénibles ainsi qu'entre les générations ;
- Défendre une politique de placement respectant activement les principes d'un développement durable et d'un investissement responsable afin d'obtenir de bons rendements tout préservant les liens sociaux et l'environnement pour les générations futures ;
- Veiller au maintien d'une gestion du parc immobilier répondant aux besoins prépondérants de la population tout en réduisant son impact environnemental.

### Pourquoi voter pour les listes CARTEL ?

- Le Cartel regroupe 11 organisations et syndicats et représente une très grande variété de professions ;
- Les délégué.es issu.es des listes du CARTEL s'engagent à défendre avec détermination les intérêts du personnel de l'Etat et du secteur subventionné.

## Signez l'initiative pour une contribution de solidarité sur les grandes fortunes ! -----

Pour éviter les économies récurrentes sur le dos du personnel, c'est au niveau des recettes fiscales qu'il faut agir. Le Cartel, les syndicats et les partis de gauche ont lancé une initiative cantonale pour un prélèvement de solidarité temporaire sur les grandes fortunes.

Le Cartel vous invite à signer et à faire signer cette initiative qui a pour objectif premier de doter les collectivités

publiques des moyens nécessaires à remplir leurs multiples missions.

Le délai pour le retour des signatures est fixé **au 10 février 2022**. Merci d'avance pour votre précieuse aide.

[Lien vers la feuille de signatures à imprimer et à retourner signée à l'adresse mentionnée !](#)

## Le Cartel soutient le référendum contre le démantèlement de l'AVS (AVS21) -----

### Travailler plus, recevoir moins

L'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans équivaut à une baisse de rentes de 1'200 CHF par an en moyenne.

### Un écart de rente injuste

Les femmes touchent déjà un tiers de moins à la retraite que les hommes.

### Hausse de l'âge de la retraite pour tout le monde

AVS21, ce n'est que le début. La retraite à 67 ans pour tout le monde et de nouvelles baisses dans le 2<sup>e</sup> pilier sont déjà prévues.

Délais pour la remise des signatures : **le 21 février 2022**.

[Lien vers la feuille de signatures](#)

## Projet de réforme G'Evolue et projet de refonte de la LPAC -----

Le Cartel a fait part, au Conseil d'Etat (CE), de son préavis sur un protocole d'accord pour la mise en œuvre du projet **G'Evolue** afin de clarifier le cadre d'élaboration du nouveau système d'évaluation et de rémunération du personnel de l'Etat.

Concernant les intentions du CE de revoir la loi cadre pour le personnel de l'administration cantonale (**LPAC**), le Cartel a transmis son désaccord sur ce projet visant à faciliter les licenciements sans garde-fous.

*Le Cartel vous tiendra informé.es de la suite qui sera donnée à ces deux projets importants pour la fonction publique.*